



HAL
open science

LES TERRITOIRES ALPINS DANS L'EUROPE DE DEMAIN

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LES TERRITOIRES ALPINS DANS L'EUROPE DE DEMAIN. Grangé, Daniel L'espace alpin et la modernité, Presses universitaires de Grenoble, pp.147-160, 2001, 2 7061 0951 3. halshs-01677208

HAL Id: halshs-01677208

<https://shs.hal.science/halshs-01677208>

Submitted on 8 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les territoires alpins dans l'Europe de demain

Gérard-François Dumont

S'interroger sur l'avenir des territoires alpins nécessite d'abord de rappeler leur dimension humaine et physique. Puis l'examen de leur situation géopolitique contemporaine met en évidence un ensemble morcelé, ce qui pourrait être le résultat d'un déterminisme géographique ou historique. L'étude de ce double aspect permettra dans un dernier point d'éclairer la réflexion sur le futur de l'Arc alpin¹.

Les Alpes, qui couvrent une superficie de 180 000 km², soit le tiers de celle de la France, représentent 13 % du territoire de l'ensemble des huit principaux États concernés. Au contact d'une partie de l'Arc latin, c'est-à-dire de Menton ou de Nice, de la Méditerranée jusqu'à Vienne ouvert vers l'Est, puis jusqu'à Trieste de nouveau sur la Mare Nostrum, l'Arc alpin, légèrement incurvé vers le nord, s'étend sur plus de 1 200 km de long. Sa largeur, de seulement 120 à 180 km à l'ouest du Saint-Gothard,

château d'eau d'Europe², atteint plus de 250 km à l'est du Brenner.

Stricto sensu, les Alpes comptent quelque 9 millions à 13 millions³ d'habitants⁴ représentant 6 % des 216 millions d'habitants⁵ des huit principaux pays concernés. 9 ou 13 millions de personnes (selon la méthode de comptage), éparpillés sur huit pays, ne constituent pas une masse considérable dans l'Union européenne à quinze (374 millions d'habitants au 1/01/1998) ou dans l'Europe, Russie non comprise (581 millions).

Élargis aux périmètres administratifs auxquels ils appartiennent, les territoires alpins additionnent les régions de France et d'Italie touchant les Alpes, Monaco, les cantons Suisses et le Liechtenstein, le Land Allemand de Bavière, les Länder Autrichiens, la République de Slovénie et une petite partie de la Croatie, soit 52 millions d'habitants. Examinons d'abord leur géopolitique contemporaine.

1. Titre du livre que j'ai dirigé et qui montre l'existence d'une spécificité alpine; cf. Gérard-François Dumont *et alii*, *L'Arc alpin*, Economica, Paris et Thésis Verlag, Zurich, 1998.
2. Le massif du Gothard voit partir vers le nord, la Reuss (qui rejoint le Rhin), vers l'est, le Rhin, vers le sud, le Tessin et vers l'ouest, le Rhône; et ceci dans un cercle de 15 km. À Hospental, dans la vallée d'Urseren, à quelques kilomètres au nord du Saint-Gothard, on peut lire sur l'église paroissiale: «Hier trennt der Weg, O Freund wo gehst du hin? Willst du zum ewigen Rom hinunterziehen, hinab zum heiligen Köln, zum deutschen Rhein, nach Westen weit, ins Frankenland hinein?» [Ici, le chemin se divise, cher Ami, où est-ce que tu vas? Vers la ville éternelle de Rome, vers la ville sainte de Cologne, sise sur le Rhin allemand, vers l'ouest, au pays des Francs?].
3. La difficulté à «compter les Alpains», tient à ce que la plupart des régions prises en compte ne sont pas exclusivement alpines mais comportent des régions préalpines ou de véritables plaines.
4. Encore qu'une ventilation selon l'altitude montrerait que sur ces 9 (ou 13) millions d'Alpains, peu de personnes vivent au-dessus de 1 000 mètres; par ailleurs, une urbanisation dans les basses vallées des Alpes a conduit à une forte concentration des populations dans des centres urbains, voire périurbains. L'exemple des Alpes-Maritimes est à ce propos exemplaire: à Menton, par exemple, bien qu'en contact direct avec le monde alpin (le Roc d'Orméa, derrière Menton, s'élève à 1 132 m, à 3 km de distance de la mer), une bonne partie de la population ne connaît guère la montagne.
5. *World population data sheet 1999*, Washington.

La géopolitique contemporaine des territoires alpins : un ensemble morcelé

L'Arc alpin est un espace politiquement morcelé, d'autant plus que l'organisation administrative, le poids politique et les champs de compétence de ses différents territoires sont fort variables.

Les micro-États

Parmi les cinq espaces géopolitiques qui différencient l'Arc alpin, le premier pourrait être considéré comme négligeable, parce qu'il s'agit en quelque sorte de « confettis de l'histoire ». Le Liechtenstein et la principauté de Monaco n'ont chacun que trente mille habitants environ. Le premier compte 161 km², soit la moitié de la superficie d'un canton rural français et le second à peine 2 km², même après la création d'un nouveau quartier pris sur la mer.

Mais ces petits États ont désormais une existence pleine et entière. Le Liechtenstein est membre de l'ONU depuis 1990 et a droit, à ce titre, aux protections de la Charte de l'organisation internationale ; en outre, il a adhéré par référendum, en 1992, à l'Espace économique européen. Monaco, qui ne souhaite pas devenir membre de l'Union européenne, a adhéré à l'ONU en 1993. Ces deux petits États ont donc une voix dans le concert international. Ainsi Monaco a conduit des actions diplomatiques importantes pour la lutte antipollution en Méditerranée.

Les États récemment reconnus

Deuxième ensemble géopolitique, les États récemment reconnus, la Slovénie et la Croatie. Bien qu'étant complètement concernée par l'avenir de l'Arc alpin, la Slovénie n'a pas encore acquis une voix correspondant à ce qu'elle est dans la diplomatie

européenne et internationale. Tout se passe comme si on la rendait partiellement responsable de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie dont les causes sont pourtant ailleurs, à commencer par la volonté de Belgrade de maintenir en Yougoslavie un État fortement centralisé, quitte à combattre par la force les souhaits de démocratie locale.

Rappelons que les premières élections libres en Slovénie ne datent que d'avril 1990. Quelques mois plus tard, le référendum du 23 décembre 1990 approuve l'indépendance à 88,2 %. L'année suivante, la cessation de tout versement financier au budget fédéral et la proclamation de l'indépendance, le 25 juin 1991, ont pris acte de l'absence de dialogue avec Belgrade, mis en évidence par les attaques militaires. Après l'acceptation par la Slovénie de suspendre temporairement le processus d'indépendance, la Yougoslavie l'avalise et l'Union européenne la reconnaît le 20 janvier 1992, suivant l'exemple de trente pays.

La Croatie est géographiquement moins concernée que la Slovénie par l'Arc alpin et doit, il est vrai, régler de nombreux problèmes avec ses voisins de l'est et du sud.

Un État libre d'une fédération étatique

Le troisième espace géopolitique de l'Arc alpin est l'État libre d'une fédération étatique. La Bavière forme l'un des seize Länder de l'Allemagne, mais avec une histoire et donc une identité tout à fait spécifique. Ses craintes actuelles tiennent au risque de retour à des tendances centralisatrices symbolisées par le transfert du gouvernement fédéral de Bonn à Berlin en 1999. La Bavière ne dispose pas de pouvoir constitutionnel en matière de politique étrangère, mais son poids politique et économique lui donne en fait d'importantes marges de manœuvre qui se traduisent par exemple par des coopérations avec le département français des Alpes-Maritimes. Peuplée de 12 millions d'habitants et disposant de 70 554 km², la Bavière est l'espace géopolitique le plus peuplé et le plus vaste de l'Arc alpin.

*Une confédération ancienne
et un État fédéral récent*

Le quatrième espace géopolitique de l'Arc alpin, dont l'importance est considérable dans la mesure où il est indispensable pour nombre d'échanges de biens ou de marchandises entre le sud et le nord de l'Europe, comprend d'une part une Confédération ancienne et d'autre part un État fédéral récent.

La Suisse, avec sept millions d'habitants et 39 550 km², s'inscrit dans une logique géopolitique bien différente. Ayant cessé de prendre part aux conflits européens depuis Marignan (1515), sa neutralité a été reconnue par le traité de Vienne en 1815, ce qui lui vaut la présence sur son sol de nombreuses organisations internationales. Mais la Suisse n'est pas membre de l'ONU et demeure plus que jamais un pays confédéral. En effet, l'arrêté fédéral du 18 décembre 1998, approuvé par référendum en 1999, définit une nouvelle Constitution, présentant logiquement les textes et amendements constitutionnels divers du passé, confirmant l'autonomie des cantons et la neutralité suisse. Élément central de l'Arc alpin, la Suisse a décidé dès 1992, par votation, de substituer autant que possible le transport ferroviaire aux transports par camions, décision qui a alors été commentée en France comme «ringarde», car le tout-camion restait encore la doctrine officielle.

Pays fédéral depuis les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, l'Autriche est entrée dans l'Union européenne le 1^{er} janvier 1995, en dépit d'une règle de neutralité résultant des équilibres à trouver à la fin des années 1940 entre le bloc soviétique et l'Occident. Une étude précise des textes met en évidence que la «neutralité» autrichienne est une décision prise par ce pays dans ce contexte particulier et donc qu'elle est révisable, ce qui signifie par exemple que l'Autriche peut participer à la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, confor-

mément au traité d'Amsterdam. La question continue néanmoins de soulever des discussions.

Les régions de grands pays plutôt centralisés

Enfin les derniers espaces de l'Arc alpin sont des régions de grands pays plutôt centralisés. Côté italien, deux régions à statut spécial – le Val d'Aoste et le Trentin-Haut-Adige – ont une certaine autonomie par rapport à la capitale romaine. En revanche, les autres territoires italiens alpins – partie nord du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie et du Frioul-Vénétie Julienne – apparaissent assez éloignées des préoccupations du pouvoir central italien.

Cela est encore davantage vrai en France où la décentralisation lancée en 1982 n'a été que partiellement accomplie⁶. Il suffit pour le comprendre de noter que les départements et les régions françaises bénéficient d'une double structure administrative, celle de l'État et celle des collectivités territoriales, alors que dans un pays centralisé comme la Suède, les administrations locales sont considérées suffisantes pour appliquer à la fois les décisions locales et les réglementations nationales. En outre, l'État ne tient pas ses engagements vis-à-vis des collectivités territoriales et les traite parfois comme de simples «supplétifs». Par exemple: «Le bilan 1994-1998 de l'exécution du 11^e contrat État-Région pour Rhône-Alpes établit un taux d'exécution global de 90 % des inscriptions, mais en réalité de 95 % pour la part financière des collectivités locales et de 85 % seulement pour celle de l'État⁷.» Il convient aussi de noter que les espaces véritablement alpins ne représentent qu'une partie des régions françaises concernées. En Rhône-Alpes, il s'agit de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, voire de l'Ain, soit trois ou quatre départements sur huit. En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, deux départements – les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse – ne sont guère alpins, contrairement aux quatre autres, mais ces

6. Gérard-François Dumont, *L'Aménagement du territoire*, éditions d'Organisation, Paris, 1994.

7. Déclaration des huit présidents de conseils généraux de Rhône-Alpes réunis à Grenoble le 23 septembre 1999. Cf. *Le Dauphiné libéré*, 24 septembre 1999.

deux départements pèsent démographiquement la moitié de la région et l'un abrite la capitale régionale.

En définitive, le pouvoir politique français, demeurant très centralisé, s'intéresse éventuellement aux Alpes à fins de recettes touristiques (Jeux olympiques de Savoie) ou lorsque des événements graves y surviennent (accidents de montagne, de tunnel). On se souvient, dans les années 1980, des difficultés du maire de Grenoble, Hubert Dubedout, à obtenir, de ses propres amis au pouvoir, que Grenoble bénéficie du TGV.

La revue géopolitique des territoires alpins met en évidence un tel morcellement politique qu'on pourrait presque employer le terme de « balkanisation » si l'on veut bien considérer ce terme dans le sens courant du morcellement d'un ensemble géographique⁸. En outre, plusieurs territoires alpins importants sont partiellement dépendants de pouvoirs politiques plutôt éloignés des préoccupations alpines (Paris, Rome, Berlin). Ce constat géopolitique ne doit pas conduire à sous-estimer les efforts considérables conduits par des collectivités territoriales ou par des administrations françaises déconcentrées pour développer la coopération transfrontalière⁹. Mais il faut se demander si ce morcellement est le fruit d'un déterminisme géographique.

Un déterminisme géographique ?

La hiérarchie des vallées et le maillage spatial

Les Alpes, à l'inverse des plaines, font partie des « espaces fractionnés » naturellement : des vallées de quelques dizaines de kilomètres de longueur, souvent étroites, sont séparées par des montagnes dépassant

fréquemment 2000 mètres d'altitude. En outre, ces vallées sont souvent difficiles d'accès, coupées par des cluses en aval et fermées par des cols à franchir. Les grandes vallées sont, en passant de l'ouest à l'est, le Var, la Durance, l'Isère, le Rhône, la Reuss, le Tessin, le Rhin, l'Inn, l'Adda, l'Adige, la Brenta, la Piave, le Mur/Mura, l'Enns et le Salzach, la Drave et la Save. Ces dix-sept grandes vallées, dont la plus importante proportion des cours d'eau se trouve en dessous de 1 000 mètres, sont l'ossature du système d'écoulement.

Néanmoins, des vallées latérales à ces fleuves, et partant, leurs affluents, composent et complètent le véritable maillage spatial des Alpes qui rend possible une continuité de circulation. Dans les Alpes-Maritimes par exemple, l'extension spatiale des différentes vallées s'organise dans l'ouest du département autour du système fluvial du Var (2 820 km²), grand axe principal, avec la Tinée (720 km²), La Vésubie (400 km²), l'Estéron (460 km²) et le Cians (250 km²); à l'est, la Roya (500 km²) et la Bevera (250 km²). Mais la topographie particulière des Alpes, avec un étirement est-ouest et un écoulement des eaux principalement nord-sud (le haut Rhône et l'Inn étant des exceptions), veut que les seuls axes susceptibles de dépasser l'utilité locale soient tous perpendiculaires à la chaîne et aident à la franchir dans le sens nord-sud.

Les Alpes sont donc organisées selon une hiérarchie des vallées : plus de 2 000 km² pour les principales; autour de 1 000 km² pour les moyennes; moins pour les petites.

Une addition de régions « naturelles »

Ces vallées possèdent la particularité géographique de ne pas être homogènes. La Tinée peut en

8. Le mot a été forgé, comme on le sait, vers 1920, à la fin de l'Empire ottoman dont le déclin avait provoqué, depuis la fin du XIX^e siècle, l'éclosion d'une multitude d'États dans les Balkans. Il s'applique plus généralement à un phénomène de morcellement d'un ensemble géographique.

9. Cf. par exemple Gérard-François Dumont, « La coopération transfrontalière, vecteur de fraternité », in *La Coopération transfrontalière franco-italienne*, Centre d'étude et de recherche sur l'administration locale, Nice, 1999.

donner un bon exemple. La jonction du Var et de la Tinée se fait au niveau des Gorges de la Mescla, à 200 m d'altitude, où s'ouvre une vallée de 75 km de long¹⁰; elle est encaissée et sauvage sur les 21 premiers kilomètres de sorte que les villages (Tournefort, La Tour-sur-Tinée, Bairols, Clans, Marie, Illons) se trouvent tous en altitude, puis elle s'ouvre à Saint-Sauveur-sur-Tinée (500 m d'altitude). Isola village (873 m, 576 habitants), mieux connu pour la station Isola 2000¹¹, se trouve à mi-chemin entre Saint-Sauveur et Saint-Étienne-de-Tinée (1 783 habitants à 1 144 m), au fond de la vallée, 49 km après la Mescla et avant la montée vers le col de la Bonnette, à 2 802 m d'altitude¹². Saint-Dalmas-le-Selvage, à 1 450 m, est le village le plus haut de la vallée – mais situé sur un affluent de la Tinée.

La région type dans les Alpes ressemble fortement à cet exemple précis: une vallée principale, longue de 50 à 100 km, passant de 2 000 m d'altitude en amont à quelques centaines de mètres en aval, entourée par des chaînes de montagnes entre 2 000 et 3 000 m, utilisées souvent comme alpages d'été. Les villages principaux se situent aux élargissements physiques ou sur les cônes de déjection à la sortie des vallées latérales. Ce dispositif est complété par des villages et hameaux de moindre importance, sur les versants et les vallées latérales.

Du fait de leur cloisonnement naturel, ces vallées constituent souvent des régions culturellement homogènes, avec des systèmes politiques qui les unifient, mais aussi des «cellules économique» encore indépendantes au XIX^e siècle. Le découpage de la Savoie, au XVIII^e siècle, peut parfaitement donner les

contours de ces «régions naturelles»¹³, avec les 1 661 km² du Faucigny ou les 1 505 km² de la Tarentaise. Les cantons suisses alpins sont dans les mêmes ordres d'étendue: Uri avec 1 075 km², Schwyz avec 908 km², Obwalden avec 490 km², Nidwalden avec 276 km². Et des régions nettement plus grandes, comme les Grisons, 7 105 km², ou le Val d'Aoste, avec ses 3 298 km², se divisent elles-mêmes en vallées de moindre importance.

Un milieu à la portée de l'homme

Toutes proportions gardées et comparativement aux autres chaînes montagneuses dans le monde, les Alpes sont de petite taille¹⁴ et ne sont massives qu'à l'échelle de l'Europe. Fait géographique majeur séparant l'Europe de la Méditerranée de l'Europe du Nord entre l'Atlantique et la Baltique, les Alpes forment moins une barrière matérielle qu'une sorte de dilatation de la distance. Pour la franchir, il faut bien évidemment plus de temps, à distance égale, que dans les pays de plaines.

En fait, les Alpes sont relativement faciles à franchir car l'altitude de la majorité des sommets oscille entre 2 000 et 2 500 mètres. Seules les Alpes Centrales, du mont Blanc (4 807 m) au Grossglockner (3 797 m) dépassent largement les 3 000 m d'altitude. Cette surélévation de la partie centrale des Alpes est cependant compensée, pour un voyageur éventuel, par le resserrement de la chaîne dans sa largeur: entre Lucerne et Lugano, il n'y a guère que 180 km. En

10. Sa longueur correspond à peu près à celles qui mènent au col du Saint-Gothard, au Brenner et se trouvent dans des configurations orographiques proches, le climat en étant bien entendu fort différent.

11. Une station «de troisième type», installée sur les anciens alpages d'été par des capitaux étrangers non seulement à la vallée, mais aussi au département, différence essentielle du tourisme entre les Alpes du Sud et les Alpes centrales et orientales: en Autriche, au Tyrol ainsi qu'en Suisse, ce sont généralement des capitaux autochtones qui développent l'industrie du tourisme.

12. Il s'agit du col carrossable le plus haut d'Europe.

13. Cf. Paul Guichonnet, *Histoire de la Savoie*, 1973, p. 313.

14. Par rapport aux Andes (8 000 km sur 100 à 500 km de largeur), aux Rocheuses (4 000 km sur 500 km), ou à l'Himalaya (2 850 km sur 300 km); seul le Caucase est à la taille des Alpes (1 250 km sur 150 km), mais c'est une double chaîne.

outre, les vallées qui pénètrent les montagnes¹⁵ sont d'accès relativement aisé et les cols ne dépassent pas les 2 000-2 400 m (col de Saint-Gothard, col du Petit Saint-Bernard), voire moins (col du Brenner : 1 374 m).

La présence et la circulation d'une eau vive, ses multiples réseaux d'écoulement, ainsi que l'épaisseur modeste du massif, permettent aux hommes de s'installer et de circuler assez facilement. Nous sommes loin des conditions extrêmes que l'on trouve par exemple au Tibet, où un haut plateau immense, accessible seulement par des cols de plus de 5 000-6 000 mètres d'altitude, s'élève à plus de 4 000 m. Une preuve du caractère relativement accueillant des configurations tectoniques et physiques des Alpes est le constat, depuis l'Antiquité, d'un peuplement dense, comparativement aux autres chaînes tectoniques montagneuses.

La vie dans les Alpes a toutefois ses spécificités par rapport à celle des plaines européennes. Elle est tributaire d'un facteur physique particulièrement contraignant, celui de dénivellations verticales qu'il faut franchir constamment, à quoi s'ajoute l'impact climatique, lié à l'altitude et à l'exposition. Les conditions climatiques déterminant les possibilités de la production agricole, une constante démographique a toujours joué : le peuplement se raréfie avec l'altitude. Selon les régions, guère plus de 25 % de personnes habitent aujourd'hui au-dessus de 1 000 mètres – et il en était déjà ainsi dans le passé. La vie alpine se concentre donc dans les vallées les plus basses. « Les vallées transversales insinuent la plaine dans la montagne. Elles lui servent de prolongement. Avec elles s'introduisent le monde extérieur et la vie urbaine. »

Aussi, contrairement à d'autres chaînes montagneuses¹⁶, les Alpes ne connaissent pas de « désert humain » à partir de 1 000 mètres. Elles sont un espace parfaitement humanisé : pour s'en convaincre, il suffit de regarder la densité des inscriptions toponymiques sur une carte au vingt-cinq millième : la présence de l'homme, à travers cette appropriation symbolique, exprime sa prise de possession véritable du sol¹⁷, loin au-delà du domaine agricole qui lui serait directement utile. En réalité, la dénivellation demeure toujours une donnée primordiale dans la vie montagnarde, puisque dévoreuse d'énergie. Il apparaît alors que le milieu alpin reste un milieu à surmonter, même si l'homme en est capable depuis plusieurs millénaires.

Les conditions physiques imposées par les Alpes et plus généralement les montagnes n'ont pas empêché et ont même favorisé l'émergence d'un homme différent de celui des plats-pays, une sorte d'homme alpin. Ceci démontre que les cloisonnements dus à la géographie ne créent pas un déterminisme imposant les coupures géopolitiques précédemment examinées. Les enseignements de l'histoire peuvent-ils expliquer le morcellement politique contemporain ?

Les enseignements de l'histoire

Cinq périodes historiques méritent d'être considérées : celle de l'Empire romain, le haut Moyen Âge, le Moyen Âge, la Renaissance et la révolution industrielle.

15. Ce que Vidal de la Blache constatait pour les Alpes françaises est vrai pour l'ensemble de l'Arc alpin : « Ces coupures transversales, une des originalités les plus remarquables du système alpin (...), elles tranchent les Alpes presque de part en part. Reliées, communiquant entre elles, elles ouvrent des avenues jusqu'au cœur de la chaîne. » Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, La Table ronde, Paris, 1994 [Paris 1903], 559 p., p. 374-375.
16. Telles que les chaînes nord-américaines, par exemple, ou le Caucase. Voir à ce propos V.S. Preobrajensky, « Comparaison historique-géographique des Alpes et du Caucase », premier Symposium franco-soviétique Alpes-Caucase, in *Revue de géographie alpine*, LXIX (1981), p. 353-355.
17. Cf. Anselm Zurfluh, *Un monde contre le changement, une culture au cœur des Alpes, Uri en Suisse*, Economica, Paris, 1993, 273 p., carte p. 53.

La pax romana dans les Alpes: la pax romana alpina

Le système romain, sa civilisation, comme son fonctionnement économique et politique, s'appuient sur un réseau assez dense de villes reliées entre elles par des routes et formant une sorte de confédération de cités, avec, à leur tête, la Ville (*Urbs*), plus tard, une mégalopolis: Rome.

L'imperium romanum tient à des capacités politiques, non à des critères économiques. Ceci est illustré par exemple par l'action militaire de Jules César qui lance sa campagne vers la Gaule. À ce moment précis de l'histoire des Alpes, pour le stratège César, la géopolitique de la réalité stratégique romaine bascule du pourtour sud-est des Alpes, de la Styrie et de la Slovénie actuelle, au pourtour nord-ouest, grosso modo, vers la Gaule, de l'Helvétie au Lyonnais. L'expansion romaine, jusqu'à cette date, butait en effet sur la barrière des Alpes.

Au II^e siècle av. J.-C., pour sécuriser les frontières nord de l'État romain, les Alpes deviennent un espace à prendre en compte. Les Romains comprennent le rôle de ces montagnes comme mur de protection, même si elles ne représentent pas directement une menace militaire. Dans l'objectif visant à ce que Rome domine, pour des raisons stratégiques, les régions transalpines, les Alpes deviennent inévitablement un passage obligé. Plus tard, vers 60 av. J.-C., la possession romaine du Narbonnais risque d'être remise en cause par la politique conquérante du chef de guerre des Suèves, Arioviste. Le raisonnement purement militaire et géostratégique de César le conduit alors à tenir compte des Alpes, dans la mesure où la conquête de la Gaule laisse, entre elle et Rome, un espace non maîtrisé. Aussi, après sa victoire sur les Helvètes (58 av. J.-C.), César oblige ces derniers à retourner dans leur pays d'origine, dans la zone préalpine nord, entre le lac Léman et le lac de Constance.

Quelques années après (16-14 av. J.-C.), Auguste, en pleine avancée romaine vers la Germanie, ne peut plus se permettre de laisser ces zones alpines, foyer

d'indépendance et de troubles, hors de son contrôle direct. Le Trophée de la Turbie (Alpes-Maritimes) témoigne de l'instauration de la *pax romana* et donc du libre passage entre la Gaule et l'Italie avec son inscription: «A César Auguste Empereur, fils du divin César, Grand Pontife, en l'an XIV^e de sa puissance impériale et XVII^e de son pouvoir tribunitien, le Sénat et le Peuple Romain, parce que, sous sa conduite et sous ses auspices, tous les peuples alpins, depuis l'Adriatique jusqu'à la mer Tyrrhénienne, ont été soumis à l'autorité du Peuple Romain.»

Rome donne néanmoins aux Alpes une organisation politique autonome: elles ne sont rattachées ni à l'Italie, ni à la Gaule, ni à la Germanie. Les régions instituées, qui devinrent plus tard des provinces dirigées par des procureurs, sont situées à cheval sur la crête alpine et contrôlent ainsi les voies de communication.

La priorité est d'assurer la sécurité des frontières vers le Danube par les cols de la Rhétie, bien adaptés à ce rôle. Le passage vers la Gaule, outre la *Via Julia Augusta*, est assuré par Suse (col du Mont-Genève et col du Mont-Cenis) et Aoste (col du Petit Saint-Bernard).

Pour la première fois de l'histoire des Alpes (et d'ailleurs, jusqu'à aujourd'hui, pour la dernière fois, si on exclut la domination de Charlemagne), Rome réussit à unifier l'espace alpin politiquement et administrativement. Cette unification politique ne s'accompagne pas d'une unification culturelle réelle. L'existence de mille vallées, aux superficies très inégales mais surtout petites, abritant des populations aux niveaux de développement différents, permet aux populations de se soustraire, partiellement au moins, à la domination de Rome.

L'emprise militaire de Rome sur les Alpes ne fut jamais totale, mais il y eut romanisation partielle des peuples indigènes. Le dispositif de pénétration culturelle de l'espace alpin se réalisa le long des voies principales de communication, jalonnées de castelli, de points de contrôle et quelquefois de petites villes peuplées par des vétérans, comme dans le Valais et dans le Norique. Mais la diversité d'avant la conquête

romaine a continué d'être la règle sous la domination de la Ville éternelle; il n'y a pas eu, à proprement parler, d'unité politique alpine, mais une communauté dans les formes de vie est vraiment née.

Au Haut Moyen Âge, des pouvoirs locaux fractionnés

L'espace entre le *limes*, le Rhin et le Rhône supérieurs une fois perdu, les Alpes sont abandonnées par Rome. Elles deviennent ouvertes à ceux qui veulent bien y pénétrer, comme les Alamans, les Bavarois et les Slaves. L'avance des peuples germaniques, qui s'apparente plutôt à une colonisation lente qu'à une pénétration militaire, se réalise entre le V^e et le X^e siècle. Dans les parties centrales et orientales, la latinité régresse. Seuls résistent les Rhètes romanisés et les Ladins qui se maintiennent jusqu'à aujourd'hui comme minorité linguistique¹⁸.

Les diverses peuplades germaniques et slaves ne sont pas des Alpines d'origine. Ils viennent des plaines du nord et de l'est. À l'inverse des Romains, les Germains faisaient partie d'une civilisation agropastorale et militaire et non d'une civilisation urbaine. Ces nouveaux arrivants utilisent l'espace alpin comme terre de colonisation et s'enracinent véritablement, même en haute altitude (autour de 1 300-1 700 mètres).

Aucun pouvoir politique alpin unifié ne se dégage de ces entités, puzzle de pouvoirs régionaux, devenus féodaux au Moyen Âge. Chacun organise son aire géographique propre et fait allégeance à des suzerainetés extérieures, changeantes selon les circonstances. Vers l'an mil, les Alpes sont partagées entre trois duchés au nord, Bourgogne, Souabe et Bavière, qui dépassent largement la crête de partage des eaux. Quand au Royaume de Lombardie au sud, il étend à

peine son pouvoir sur les Alpes, au Tessin (Saint-Gothard) et dans la vallée de la Valteline.

Pour les pouvoirs ducaux, royaux ou impériaux, qui essaient de s'installer ou de perdurer autour des Alpes, une présence dans l'Arc alpin peut se justifier pour des raisons géopolitiques. Les Alpes continuent, en effet, d'être une barrière qu'il faut franchir, ce qui pousse à contrôler leurs marches du Sud, leurs frontières vers l'Italie.

Les puissances extérieures qui se répartissent l'espace alpin n'y ont souvent qu'une très faible influence. Au Moyen Âge, aucun pouvoir central ne peut tout régenter. En outre, l'absence de moyens de communication rapides et sûrs et le faible développement de l'appareil administratif limitent davantage dans les régions de montagne les volontés de centralisation. Ainsi s'établissent ou se maintiennent nombre de pouvoirs locaux fractionnés. Ce trait politique distinctif de l'Arc alpin – déjà rencontré au temps des Romains – traverse le Moyen Âge et se prolongera jusqu'à aujourd'hui.

Cette relative mise à l'écart des Alpes, entre le V^e et le XI^e siècle, profite finalement aux populations désormais vraiment alpines, qui se structurent en communautés de vallées cohérentes, à défaut d'être entièrement homogènes. À la fin du Moyen Âge, les Alpes ont construit une configuration linguistique et culturelle qui ne se modifiera guère pendant le second millénaire.

Un nœud apprécié de la dorsale européenne

À partir du XI^e siècle et jusqu'à l'arrivée de la peste en 1347, l'Europe est entrée dans une mutation quantitative autant que qualitative. L'essor démographique est remarquable. La population de l'Europe (sans la Russie) est estimée à environ 32,5 millions

18. Le « romanche » reste une langue officielle de la Confédération helvétique, selon l'article 70 de la nouvelle Constitution, votée en 1999; il est en effet « langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche »; le « ladin » est la troisième langue de la région italienne Trentin-Haut-Adige.

d'habitants en l'an mil, 65 millions en 1340 et 73 en 1500. Pour les Alpes, sa population est estimée autour d'un million vers l'an 1000, 1,3 à 1,4 million avant la peste, un million et demi en 1500¹⁹.

Cet accroissement démographique est accompagné par un développement économique, agricole (invention du collier de traction pour les bêtes de somme, meilleurs rendements des sols, par exemple), technique et scientifique, axé – en schématisant au maximum – sur une meilleure utilisation des moyens énergétiques. Corollaire de ce développement, un monde des villes se reconstruit, comme c'était le cas à l'époque romaine, mais dont le maillage est beaucoup plus dense; bien plus, les cités deviennent des centres polyvalents: décisions politiques, richesses économiques et développement culturel y sont concentrés.

Même si elles contribuent peu à l'urbanisation, les Alpes ne restent pas entièrement en dehors du processus: elles participent au développement européen de façon indirecte, notamment grâce aux exportations de bétail et de produits laitiers vers les villes, aux transports qui vont se développer, et à l'émigration de main-d'œuvre et de mercenaires.

Aussi, la situation géopolitique des Alpes change. L'axe de développement européen qui se dessine se superpose désormais avec l'Europe du monde plein²⁰ englobant grosso modo le sud de l'Angleterre comme limite au nord, les Pays-Bas, l'Allemagne rhénane jusqu'à un axe Nuremberg-Munich-Innsbruck, pour l'est; à l'ouest, la marge de cet espace passe en France,

grosso modo de Paris à Genève, et plus précisément d'Arras, par la Lorraine jusqu'à l'Alsace; elle suit, au sud, le plateau suisse, de Genève à Saint-Gall; enfin, après la barrière des Alpes, qui ne fait pas partie de cette Europe du développement intrinsèque, ce sont les villes de l'Italie du Nord, dans un triangle Turin-Milan-Trieste-Florence-Gênes. Cette grande région européenne, allant de Londres à Florence, devient la source et le moteur principal du développement scientifique, technique et économique.

Contrairement au monde romain orienté surtout vers la Gaule, à l'ouest, et vers le Danube, à l'est, les flux de la nouvelle Europe qui se dessine ont besoin d'un passage central. Autour de 1220, l'ouverture du Saint-Gothard affirme une voie de communication nouvelle au milieu des 210 km, auparavant infranchissables, que séparent le Grand Saint-Bernard et les cols grisons, et permet de relier directement Milan à Zurich. Le Saint-Gothard (en dehors d'une difficulté tectonique, le défilé de la Schöllenen, dans le canton d'Uri, au nord d'Andermatt), possède l'avantage sur les autres cols des Alpes centrales d'être relativement bas (2 112 m) et d'avoir des vallées courtes et aisées d'accès: au nord, 50 km du lac des Quatre Cantons (qui est navigable), jusqu'au Gothard et 70 km du Gothard au lac Majeur, au sud; en tout quelque 120 km de route de montagne. Cette facilité – certes relative – de passage, mais aussi sa place stratégique font immédiatement son succès, malgré l'existence de cols concurrents, tels les passages grisons ou surtout le col du Brenner²¹.

19. Jean-François Bergier, «Le cycle médiéval: des sociétés féodales aux États territoriaux», in Paul Guichonnet (dir.), *Histoire et Civilisations des Alpes*, tome 1: Destin historique, Privat-Payot, Toulouse-Lausanne, 1980, p. 163-264., p. 175-176: «La démographie médiévale en est réduite aux hypothèses, aux évaluations grossières.» Ainsi, ces chiffres sont des «hypothèses, gratuites mais non absurdes». En effet, c'est la cohérence interne et logique de tous les facteurs connus qui permet de telles affirmations. Cf. *La Démographie médiévale: sources et méthodes*, Les Belles Lettres, Paris, 1972.

20. Ce concept de Pierre Chaunu désigne un monde où la densité moyenne est de 40 personnes par kilomètre carré, des régions où à partir d'un clocher d'église, on voit cinq à huit autres clochers dans les alentours. La densification démographique permet principalement la densification des informations, moteur principal du développement à long terme. Pierre Chaunu, *Histoire, Science sociale, la durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, SEDES, Paris, 1974, 437 p., 2^e éd. 1983., notamment chapitre V: «Le tournant du monde plein», p. 57-65.

21. En terme de volume, le Brenner est d'ailleurs plus important que le Saint-Gothard, mais ce dernier est «mieux centré» sur l'axe Londres-Pays-Bas – axe rhéno-Italie du Nord.

Un espace convoité à la Renaissance

À partir de la Renaissance, les Alpes sont devenues un passage stratégique et un enjeu économique que les États, qui se construisent alors, se disputent. Ainsi, les confédérations du sud des Alpes (la République des Escartons par exemple), ou encore quelques vallées lombardes et tyroliennes, ne peuvent garder leurs libertés. Elles sont incorporées de force à des puissances qui les convoitent, non pour leurs ressources économiques ou humaines, mais pour des raisons géopolitiques.

La Savoie, pourtant aussi grande que la Confédération helvétique, est prise entre les désirs de la France qui convoitait le Milanais et les exigences des Espagnols qui s'y opposent. Les contraintes physiques réelles des Alpes sur le destin des hommes et des États sont démontrées par l'échec de la politique française qui ne réussit même pas, après plusieurs siècles d'essais, et malgré la puissance du roi de France, à imposer durablement son pouvoir au-delà des Alpes.

Seule la Confédération helvétique, assemblage de cantons alpins et campagnards, comme Uri, Schwyz, Unterwald, les Grisons et le Valais²², de cantons préalpins et de cantons citadins (Lucerne, Zoug, Zurich, Berne, Bâle etc.), parvient à préserver son indépendance.

Cette indépendance de la Confédération helvétique va perdurer pendant des siècles en raison de sa situation géostratégique de plaque tournante alpine. L'existence d'une Confédération libre – mais faible – arrangeait en effet tout le monde, y compris les Suisses d'ailleurs, qui avaient suivi le conseil de leur saint patron, Nicolas de Flüe de ne pas « pousser la haie trop loin », de ne pas se « mêler aux querelles d'autrui ».

Les effets de la Révolution industrielle

Depuis le XVII^e²³ et au milieu du XVIII^e siècle, l'Europe densément peuplée s'était couverte d'un réseau de routes rapides, telles en France le fameux Pavé du Roi. Ce réseau permit un gain de temps de l'ordre de 50 %. Or, les Alpes, à l'exception du Brenner, dont la route fut rendue carrossable en 1772, sont alors exclues de ce niveau. Aussi, au XVIII^e siècle, l'industrialisation naissante ne s'installe pas dans les Alpes, mais au cœur des régions du monde plein, là où les densités d'habitants dépassent 40 à 50 habitants au km² et où l'aptitude des gens à lire se développe très tôt. En schématisant, l'industrialisation dans l'espace alpin est pratiquement toujours dérivée. Le développement de l'espace alpin, y compris le plus souvent l'amélioration agricole générale, provient donc d'apports extérieurs, même s'il s'appuie sur des forces de travail autochtones, réputées plus fiables que celles des villes.

Au XIX^e siècle, les Alpes sont rattachées au réseau routier européen. La route du Simplon, voulue par Napoléon (pour des raisons stratégiques semblables à celles qui avaient conduit à rattacher le Valais à la France) est construite; les autres cols deviennent carrossables dans les décennies suivantes. Après 1850, le chemin de fer perce les Alpes (Brenner 1867, mont Cenis 1876, Gothard 1882) et les relie à l'Europe entière dans un réseau de communications rapides et bon marché, tandis que l'électricité, tributaire de la force de l'eau, s'installe dans les montagnes pour être exportée dans les plaines et vers les villes.

Au XIX^e siècle, quelquefois même au début du XX^e siècle, les Alpes, comme toute l'Europe d'ailleurs, à l'exception des villes, ont encore une économie axée principalement sur les métiers de la terre (notamment l'agropastoralisme), qui diffèrent selon les régions. Les Alpes du Sud sont traditionnellement plus agricoles (céréales, légumes, cultures en terrasses) que pastorales. Dans tous les cas, l'entrée des Alpes dans la modernité se fait tardivement. Avec la révolution

22. Les Grisons et le Valais ne faisaient alors pas partie de la Confédération helvétique stricto sensu, mais étaient des États alliés.

23. On peut consulter à ce sujet les cartes de Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1966, tome I, p. 336-337.

industrielle, l'absence de charbon et de grandes voies navigables contraignent les Alpes à devenir ou redevenir un espace périphérique.

Ainsi les vicissitudes de l'histoire ne laissent guère de place à une entité alpine. Hormis la *pax romana alpina*, l'Arc alpin se trouve fractionné à certaines périodes, convoité à d'autres, ou même délaissé par les puissances extérieures.

Les perspectives d'avenir

L'Arc alpin n'a pratiquement jamais été intégré dans une entité politique unique. Pourtant, du fait de son homogénéité géographique, entendue comme zone de montagne, l'Arc alpin laisse découvrir des constantes politiques et sociales, culturelles et économiques qui donnent sens à une vue d'ensemble de cet espace géographique²⁴. L'analyse prospective des territoires alpins doit considérer les questions humaines, économiques et géopolitiques qui d'ailleurs sont interdépendantes.

Ainsi se constate un « paradoxe alpin²⁵ ». Le monde alpin, à la fin du Moyen Âge, avait atteint un développement économique, politique et culturel tout à fait comparable au reste de l'Europe. Puis, à partir du XV^e siècle, le monde alpin régresse démographiquement face au plat-pays. Il perd sa situation d'espace relativement dense – compte tenu du maintien d'une forme de production agropastorale qui ne

permet pas de dépasser un certain seuil. Les Alpes deviennent une terre d'émigration jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit autant de migrations saisonnières que de migrations définitives ; bien connu est l'exemple des ramoneurs qui quittent chaque année leur Savoie natale pour offrir leurs services en France, en Italie, en Suisse ou en Allemagne²⁶. Le territoire alpin dispose donc d'une force de travail potentielle, mais ne parvient pas à l'utiliser entièrement sur place. Quatre siècles après leur apogée, les territoires alpins ne font plus partie des espaces moteurs de développement européens.

La difficulté des communications, la maigreur des ressources naturelles, le défaut d'un peuplement continu dense, malgré de fortes densités ponctuelles, désavantagent les Alpes au moment où l'Europe s'engage dans l'économie industrielle.

L'avenir humain

La première question concerne le peuplement de l'Arc alpin. Sa continuité suppose le maintien d'un minimum d'agriculture²⁷, même si l'on sait que celle-ci ne sera pas concurrentielle face à la globalisation des marchés. L'Arc alpin devrait compter sur les subventions à la production agricole de qualité, sans qu'on puisse imaginer un terme à cette pratique.

Si l'agriculture était abandonnée dans les contrées montagneuses, la terre, n'étant plus cultivée, deviendrait très fragile, exposée à toutes sortes de

24. D. Delamaid, *The New Superregions of Europe*, New York, 1994, perçoit les Alpes comme *Alpine Arc* et leur attribue un potentiel économique fort : peu d'industries à délocaliser mais une industrie à valeur ajoutée forte, beaucoup de possibilités dans le tertiaire. Si dans la tonalité « économique », cette vision peut paraître justifiée, on se demande quand même si l'auteur n'est pas prisonnier du mythe américain d'un « monde propre » (clean world), où *Hightech, Sun and Fun* débarrassés des contingences du monde de la production réelle semblent être « l'avenir de l'homme » ; de surcroît, il surajoute peut-être ce nouveau mythe « post-moderne » au « mythe des Alpes » classiques.
25. Cf. Anselm Zurfluh, *Mobilità imprenditoriale e del lavoro nelle Alpi in età moderna e contemporanea : Industrialisierung und « alpine Mentalität » des Kantons Uri im 18. und 19. Jahrhundert in Convegno internazionale del Seminario permanente sulla storia dell'economia e dell'imprenditorialità nelle Alpi*, Auronzo di Cadore, 29-31 août 1996.
26. Gérard-François Dumont, *Les Migrations internationales, les nouvelles logiques migratoires*, SEDES, Paris, 1995, 223 p.
27. Odon Vallet, *Hommes et nature en montagne, les Hautes-Alpes*, Berger-Levrault, Paris, 1975, 202 p., p. 102-125. Les lignes de forces, proposées dans ce livre pour les Hautes-Alpes françaises, ne sont pas seulement adaptées à l'Arc alpin dans son entier, mais elles sont une vérité première dans l'ensemble des Alpes.

dégradations. Les avalanches seraient plus intenses et plus fréquentes, puisque l'herbe, n'étant ni coupée par l'homme ni mangée par le bétail, se couvrirait et formerait une sorte de toboggan, interdisant à la neige de s'accrocher au sol.

Le problème agricole alpin est, toutes proportions gardées, le même que celui qui concerne toute la France (et l'Europe) : abandonner des terres travaillées depuis des centaines, voire des milliers d'années, avec toutes les infrastructures qui y sont liées, comme ceci se fait par exemple aux États-Unis, n'est pas envisageable. En effet, cela « revient à comparer des ensembles non comparables. Outre-Atlantique, les plaines d'Idaho ou du Montana sont d'immenses territoires, propices à une agriculture de production extensive mais massive. En France [et surtout dans les Alpes], il s'agit de terroirs bénéficiant d'un héritage patrimonial exceptionnellement riche. Abandonner ce patrimoine s'apparenterait à un refus d'héritage²⁸. »

Les subventions agricoles ne signifient pas qu'il faille se limiter à maintenir ou promouvoir uniquement ce secteur d'activité²⁹. L'industrie du tourisme, hiver et été, peut améliorer sa position de pilier du développement alpin et permettre, en alternance avec l'agriculture, de faire vivre une population autrement vouée au chômage ou à la pauvreté. Conserver un tissu humain cohérent, construit par des centaines d'années d'un travail patient, c'est le souci majeur d'une politique bien agencée, et le tourisme semble pour cela adapté. En outre, les activités industrielles, mais surtout tertiaires, semblent promises à un essor raisonné dû à des communications améliorées.

L'avenir économique

Tout d'abord, l'Arc alpin est un sous-ensemble géographique dans une structure continentale plus grande, loin des fronts pionniers du développement, un sous-continent avec une façade méditerranéenne étroite par rapport à sa masse.

En second lieu, l'Arc alpin est un continent dans le continent avec, au nord et au sud, des voies de communications indépendantes. En suivant le raisonnement de Pierre Chaunu selon lequel la circulation de l'information est l'essentiel dans le développement économique, et celui de Fernand Braudel selon lequel le désenclavement planétaire grâce à une façade maritime est primordial, il conviendrait de conclure que l'Arc alpin est un espace européen qui n'a pas la chance de répondre parfaitement à ces critères. Néanmoins, le monde moderne introduit quelques données susceptibles de contrarier ces raisonnements. D'abord, les réseaux de communications se caractérisent par une baisse des coûts pour les utilisateurs et un changement dans les priorités. Au XVI^e siècle, le transport maritime était l'indispensable condition pour être branché sur le monde dynamique ; au XVIII^e siècle, c'étaient les routes qui désenclavaient le monde européen ; au XIX^e siècle, ce mouvement est passé au chemin de fer avant de revenir, depuis la première moitié du XX^e siècle, aux transports routiers, puis aéronautiques.

Désormais, il faut ajouter les réseaux virtuels, téléphone, échanges de données informatiques, Internet. Les communications terrestres ou aériennes sont encore aujourd'hui d'un coût plus élevé en terrain montagneux, mais ce n'est plus le cas des communications virtuelles, qui mettent chacun sur un pied d'égalité. Ces nouveaux réseaux ne peuvent que favo-

28. Gérard-François Dumont, *Les Spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire*, éditions des Journaux officiels, Paris, 1996, 396 p., p. 143.

29. Gérard-François Dumont, *Les Spécificités démographiques des régions...*, *op. cit.*, p. 149 : « Le monde rural doit être à même de proposer, à côté des produits liés à l'agriculture, des produits industriels, artisanaux, touristiques et de services. Les entrepreneurs agricoles restent un atout essentiel, dans la mesure où ils sont à la base de la ruralité, qui ne peut réussir que si elle propose des espaces de qualité. L'avenir démographique du monde rural appelle, en premier lieu, le maintien des activités existantes et notamment celles des services de proximité, mais aussi le développement de nouvelles fonctions (...) »

riser, face aux grands centres économiques, l'émergence d'un Arc alpin véritablement connecté au monde.

L'avenir géopolitique

La faiblesse de l'Arc alpin comme entité géopolitique provient du fait de son éclatement en différents pays, en différentes langues, en différents systèmes sociaux. En dehors de quelques entités plus substantielles (Tyrol, Confédération helvétique, Savoie), ces vallées sont le plus souvent historiquement dépendantes de puissances extérieures qui les utilisent, les échantent, les traitent à leur gré. Il n'y a donc jamais eu d'unité politique, culturelle ou ethnique d'un bout à l'autre de l'Arc alpin.

De l'extérieur, les Alpes sont perçues comme une barrière et, le cas échéant, comme une frontière politique. Le contrôle de ces territoires n'est pas recherché pour lui-même, mais pour le libre accès aux passages qu'il permet, pour se garantir contre l'emprise d'une puissance ennemie. En termes politiques, il est évidemment impossible de le considérer aujourd'hui comme une entité unique.

Ainsi les territoires de l'Arc alpin ne font pas tous parties de l'Union européenne. Quant à ceux qui en font partie, pour être entendus à Bruxelles auprès d'une autorité centrale qui administre 374 millions d'individus, ils devraient composer un groupe de pression puissant, à défaut de pouvoir, chacun isolément, agir avec assez d'efficacité.

Mais les tentatives dans ce sens apparaissent fort limitées; Bruxelles privilégie donc le rôle de passage obligé de l'Arc alpin. Ceci révolte certains habitants des Alpes; ils ne veulent pas comprendre pourquoi ils feraient les frais d'un développement profitable surtout à ceux qui ne sont pas victimes des nuisances.

L'argument selon lequel les vallées concernées (le Gothard, le Brenner, la Maurienne...) ont toujours connu une circulation importante et avantageuse et qu'il n'y a donc pas de raison de se plaindre maintenant, n'est pas pertinent. En effet, dans le passé, le bénéfice de la circulation permettait aux populations de vivre alors que maintenant, l'inquiétude porte sur les dégâts écologiques³⁰. Il est d'ailleurs remarquable que les médias des deux grands pays alpins – France et Italie – s'intéressent essentiellement aux Alpes comme outil de transport. Les Alpes ont été très présentes dans les médias en 1999, en raison de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc de mars 1999 qui a fait trente morts; le sujet majeur du 19^e Sommet franco-italien qui s'est tenu à Nîmes en septembre 1999 concernait la politique de transport à travers les Alpes, et tous les commentaires mettaient indirectement en évidence que les décisions appartaient à Paris et à Rome, les avis des Alpains eux-mêmes ne donnant pas l'impression d'avoir un grand poids. Une situation bien différente des votations suisses sur les transports!

Fractionnés à cause du relief, les territoires des Alpes donnent naissance à des cultures locales différenciées. Néanmoins, le genre de vie est partout assez semblable, étant donné que les contraintes physiques le sont aussi. Les sociétés alpines cultivent des libertés communautaires très étendues, fonctionnent dans des relations de face à face propices aux compromis, mais aussi au maintien d'un statu quo encadré par une autorité morale, l'Église (ou, quelquefois, mais dans des cas peu fréquents, les églises protestantes) avec comme référent un cadre moral de respectabilité.

Il ne pourrait y avoir de dimension politique harmonisée de l'espace géographique alpin que si ses acteurs prenaient conscience que les réalités qui les unissent méritent des décisions communes et des attitudes complémentaires, notamment face aux organisations supranationales³¹. Par exemple, les

30. C'est un souci majeur aujourd'hui, cf. Walter Danz (éd.), *Umweltpolitik im Alpenraum*. Politique de l'environnement dans l'arc alpin. *Politica ambientale nell'area alpina*. (Résultats de la conférence internationale du 24 au 25 juin 1988, à Lindau, Lac de Constance), Munich 1989.

31. Il y a bien sûr des tentatives de cette sorte, par exemple la COTRAO (Communauté de travail des Alpes occidentales), la CIPRA, l'ARGE ALP (Arbeitsgemeinschaft Alpenländer), qui sont utiles, mais à qui manque d'être vraiment opérationnelles à Bruxelles.

relations privilégiées entre les Alpes-Maritimes et la Bavière peuvent être l'ébauche d'une telle démarche. De la même façon, le refus des cantons suisses les plus alpins³² d'entrer dans l'Espace économique européen (et l'Union européenne) peut aussi apparaître comme une réaction à l'inexistence géopolitique de l'Arc alpin. Si ce dernier avait un poids politique en Europe, l'attitude provinciale de certains Suisses serait peut-être différente³³, étant donné que leur adhésion à l'Union européenne s'inscrirait également dans le renforcement d'une solidarité alpine.

Comme les régions de l'Arc atlantique ont su promouvoir des ententes souples et efficaces, les territoires de l'Arc alpin ont tout intérêt à considérer les lignes de force qui leur sont communes, les rendent solidaires et leur permettent de se valoriser dans une compétition spatiale de plus en plus aiguë³⁴. Paraphrasant le général De Gaulle³⁵, on peut écrire : « Comme la vue d'un portrait suggère à l'observateur l'impression d'une destinée, ainsi la carte de l'Arc alpin révèle sa fortune. » Il appartient aux responsables d'en prendre conscience et d'exploiter cette fortune sans doute trop méconnue.

Une comparaison et au moins trois raisons plaident pour un avenir régional des territoires alpins dans l'Europe de demain. La comparaison concerne l'Arc latin qui, de Barcelone à Rome, en passant par Marseille, Gênes et Nice semble être considéré comme une région européenne à promouvoir. Or l'unité de cette entité, en dépit de l'existence d'un littoral commun, la Méditerranée, n'est pas plus forte que celle de l'Arc alpin : diversité d'organisation

spatiale, échanges économiques modestes³⁶, rivalités urbaines exacerbées comme entre Marseille et Nice, déséquilibres démographiques entre les principales villes portuaires... Ce qui n'empêche pas de constater une rhétorique de l'Arc latin plus intense que celle concernant l'Arc alpin, alors que ces deux espaces géographiques méritent autant d'attention.

La première des raisons tient à ce que les territoires alpins sont le seul lien entre le monde méditerranéen et la Mitteleuropa à partir de la Grèce, des Balkans, de l'Italie, sauf à les contourner par l'axe Marseille-Lyon. En second lieu, ces territoires sont constitutifs, avec leurs spécificités et parmi différents héritages, du patrimoine européen³⁷. Enfin, les valeurs de l'Europe sont profondément méditerranéennes, puisque nos racines philosophiques, une partie au moins de notre praxis politique et le judéo-christianisme en sont issus. C'est pourquoi l'Europe du Sud reste pour les Nordiques un monde de civilisation, un modèle de culture de référence. Les Alpes, en qualité de réalité géographique et mythique, s'intègrent alors dans une vision européenne du monde, tout simplement parce qu'il faut les franchir avant d'arriver dans le Sud ou au contraire dans le Nord.

Pour ces trois raisons, il est indispensable de prendre en considération les liens multiples qui unissent l'Arc alpin et l'Europe. Omettre la spécificité alpine dans le projet de construction d'un large ensemble régional couvrant l'Europe serait sans nul doute le priver d'une composante essentielle de sa signification profonde.

32. Les cantons « urbains », tels que Genève, Bâle ou Zurich ont voté majoritairement pour l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen ; les cantons « campagnards » et surtout, alpins, à l'inverse, ont été contre ce projet.

33. On peut aussi retourner le raisonnement : si l'Europe se modelait davantage sur les réalités alpines historiquement prégnantes d'une société stable, à savoir, la proximité et la subsidiarité, valeurs qui sous-tendent la civilisation alpine, au lieu d'exercer un centralisme jacobin, cette décision d'adhésion apparaîtrait plus évidente. Voir pour l'autonomie locale, Comitato per la cooperazione tra le regioni dell'Arco Alpino, *L'autonomia e l'amministrazione locale nell'area alpina*, Storia/Politica, Jaca Books, Milano, 1988, 744 p.

34. Gérard-François Dumont, *Économie urbaine : villes et territoires en compétition*, Litec, Paris, 1993.

35. Charles De Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Berger-Levrault, Paris, 1934.

36. Cf. Gérard-François Dumont, « La dimension économique de la géopolitique méditerranéenne », colloque *Mare nostrum*, à paraître.

37. Gérard-François Dumont *et alii*, *Les Racines de l'identité européenne*, Economica, Paris, 1999.

Université Pierre Mendès France
Centre de recherche d'histoire de l'Italie et des pays alpins

L'espace alpin et la modernité

Bilans et perspectives au tournant du siècle

sous la direction de Daniel J. Grange

Presses Universitaires de Grenoble

2002

ISBN 2-7061-0951-3